

Compte rendu de la séance du samedi 29 février 2020

Membres en exercice : 41 Présents : 22 Représentés: 2 (Jean-Claude Delort donne pouvoir à Benoît Gras et Thierry Anglade donne pouvoir à Bernard Maury)

Votants: 24, (sauf pour les comptes administratifs pour lesquels le Maire ne peut pas voter).

Absents excusés : Daniel BOUSQUET, Marie-Thérèse BARTHOLOME Ludovic CHESNEAU, Thierry VALETTE, Sabrina PORTAL, Bernard MARTINEZ, Philippe THEROND.

Absents : Joël LABORIE, Frédéric BARTHELEMY, Christine DUMAS, Christophe DUMAS, Alain GASTON, Thierry VASLIN, Alain JULIEN, Christian DANIAS, Cédric VIALA, Bernard THEROND

Validation des comptes de gestion, comptes administratifs 2019 et affectations des résultats du budget principal, du budget annexe-eau et assainissement.

Sous la présidence de Bernard MAURY pour ces délibérations, l'ensemble des comptes et propositions sont approuvés.

-Pour le budget principal 2019, le résultat cumulé de la section de fonctionnement est en excédent de 1 441 954,97€ et sera en partie affecté à celui de la section d'investissement qui s'achève en déficit de 896 658,63€.

Le résultat cumulé à affecter au budget 2020 sera donc un excédent de 545 296,34€.

-Pour le budget annexe-eau-assainissement, le résultat cumulé de la section de fonctionnement est en déficit de 4 578,43€, de même que celui d'investissement pour 386 567,28€. Ces montants seront donc affectés dans le budget annexe 2020 eau-assainissement.

Pour : 24 Contre : 0 Abs : 0
et pour les comptes administratifs : pour : 23 contre : 0 abs : 0

Madame le Maire reprend la Présidence de séance pour les points suivants

Nomination de ponts

Dans le cadre de leurs activités en TAP, les élèves de CE1 de l'école primaire de Neuvéglise ont recensé les ponts de la commune. Ils ont relevé que deux d'entre eux ne portaient pas de nom. Ils ont alors adressé des propositions de noms que les élus valident lors de cette séance. Les noms de « Passerelle des promeneurs » pour le pont situé dans le quartier du lotissement de la Tourette et celui de « passage de la rouille » pour celui situé à proximité du pont romain sont retenus.

Pour : 24 Contre : 0 Abs : 0

Travaux complémentaires chantier de construction d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours.

La plateforme intérieure qui a été construite en début de chantier a été gravement endommagée suites aux intempéries. Les pluies abondantes qui sont tombées juste après ces travaux ont causé de gros dégâts sur le terrain. Le conseil valide l'intervention pour remettre en état, pour un montant HT de 2 859,40€ HT. Le montant du marché du lot 2 (Sarl Gueniot) passera de 36 974,66€ HT à 39 834,06€ HT.

Pour : 24 Contre : 0 Abs : 0

Régularisation d'acquisitions de terrains par le Département du Cantal RD (DE 2020_018)

A la demande de la Mission des Affaires Foncières du Conseil Départemental, une régularisation pour diverses emprises foncières suite aux travaux d'aménagement de la RD 990, il y a plusieurs décennies, sont toujours à régulariser. Les élus valident l'ensemble des ventes au Département de ces délaissés de voirie, pour une surface totale de 2ha 46a 81ca et un montant total de 1 134,30€ toutes indemnités comprises.

Pour : 24 Contre : 0 Abs : 0

Validation du programme prévisionnel de restructuration de l'école de Neuvéglise sur un site unique avec 1^{ère} étape d'aménagement du centre bourg

La commune de Neuvéglise regroupée depuis le 1^{er} janvier 2017 au sein de Neuvéglise-sur-Truyère porte depuis 2014 le projet de restructurer l'école sur un site unique en cœur de bourg compte tenu de la vétusté des bâtiments actuels, de leur manque de fonctionnalité et du nombre d'élèves (107 à ce jour).

Maintenue en centre ancien, l'école restructurée ainsi que ses abords participeront pleinement à la revitalisation du cœur de bourg. Ce projet a fait l'objet d'une analyse poussée et a été déclaré d'utilité publique par arrêté du Préfet en date du 26 janvier 2018.

Les besoins ont été étudiés et préparés par les élus avec l'appui d'un programmiste - bureau d'études, en liaison étroite avec le personnel enseignant, le personnel éducatif et les parents d'élèves.

Après les réunions, les séances de travail, le programme dans sa version définitive est aujourd'hui validé par l'ensemble des élus et le Maire est autorisée à lancer le projet, réaliser les appels d'offres, les recherches de financements nécessaires à la réalisation du projet, et à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente et à la bonne poursuite de ce projet.

Pour : 24 Contre :0 Abs : 0

Autres décisions du conseil municipal

- Approbation des modifications statutaires du SDEC Mais sous réserve de la prise en compte par le syndicat des observations formulées par le conseil municipal (notamment en prenant en compte les compétences déjà transférées par les communes aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et en engageant une procédure spécifique de modifications statutaires si le comité syndical souhaite intégrer les EPCI).
- Inscription d'un itinéraire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.
- Modification du temps de travail d'un poste administratif titulaire.

Pour : 24 Contre :0 Abs : 0 pour l'ensemble des points

Fin de la séance à 12h45